

Mon espace privé pour les exploitants

Toute une offre de services pro en ligne à votre disposition

Mes factures et règlements

- Consulter mon compte adhérent exploitant
- Gérer mes comptes de télérèglement
- Régler mes factures exploitant

Mes cotisations

- Déclarer mes revenus professionnels (DRP)
- Demander la modulation des appels fractionnés ou mensuels

Mes demandes, mes déclarations

- Demander un changement de situation professionnelle
- Demander mes attestations professionnelles
- Déclarer un accident du travail ou de trajet pour les non salariés agricoles

Tous mes documents

- Consulter mes derniers documents

N'hésitez pas à contacter
l'assistance internet
de la MSA Bourgogne
0 969 36 37 04



vous accompagner

Accidents du travail : Déclarez en ligne en toute sécurité

■ Services en ligne - exploitants



La DAT en ligne

Vous, ou un membre non salarié de votre exploitation, venez d'être victime d'un accident du travail ou de trajet : déclarez cet accident à la MSA, par internet, à l'aide du service en ligne "Déclarer un accident du travail ou de trajet pour les non salariés agricoles"

Ce service vous permet :

- **De déclarer l'accident**
Dans les huit jours suivant sa survenue
- **D'imprimer le récapitulatif**
Pour le conserver à titre de pièce justificative
- **D'accéder à la "feuille accident" de prise en charge à 100 % des frais médicaux**
Pré-remplie, elle vous permet de bénéficier des soins médicaux et pharmaceutiques sans faire l'avance des frais. Pour cela, il vous suffit de la présenter à tous les professionnels de santé qui la compléteront

En cas d'arrêt de travail, n'oubliez pas d'envoyer, à la MSA, votre certificat médical initial, dans les 48 heures



4 bonnes raisons de choisir la DAT NSA en ligne

- **Le respect des délais légaux**
- **La simplification** : informations pré-remplies
- **L'accompagnement** : accès à des aides en ligne
- **Le suivi** : réception d'une notification par mail lorsque la demande est traitée

Créer votre espace privé en quelques clics et en temps réel

- 1 Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la MSA
- 2 Cliquez sur le lien "S'inscrire" situé dans le bloc *Mon espace privé*
- 3 Complétez le formulaire d'inscription
- 4 Vous recevez un mot de passe provisoire par email ou SMS à personnaliser lors de votre première connexion
- 5 Vous pouvez immédiatement accéder à *Mon espace privé*